

MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE

Puy-de-Dôme

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2022

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

Membres du conseil municipal : Nicolas BEAURE, Claude VIESSANT, Corentin LE BOUQUIN, Cécile TARRADE, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Vanessa LEITE, Marie-Claude MILITON, Philippe POURSIN, Vincent SCHMITT, Bernard VELLET.

Absent excusé : Nicole HEBRARD, Chloé HEURTEUR, Marie-Claude MILITON

Procuration : Nicole HEBRARD donne procuration à Nicolas BEAURE

Nombre de Conseillers :

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 12

Date de la convocation :

Le 6 décembre 2022

Secrétaire de séance :

Philippe POURSIN

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 08 NOVEMBRE 2022

Le procès-verbal du 8 novembre 2022 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.

Voté à l'unanimité.

CREATION D'UN POSTE DE CONSEILLER DELEGUE

Le conseil municipal décide d'allouer une indemnité de fonction à Olivier BERGER conseiller municipal délégué à la communication et à l'agriculture-forêts, espaces naturels.

2 ABSTENTIONS, 1 voix CONTRE, 9 voix POUR.

MICRO-CRECHE MIEL ET BERGAMOTE : AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN BAIL A USAGE PROFESSIONNEL

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer un bail de location professionnelle avec la Société Miel et Bergamote.

1 ABSTENTION, 11 voix POUR.

REGROUPEMENT D'ECOLES : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil municipal décide de valider le plan de financement présenté par Monsieur le Maire et de solliciter l'ensemble des subventions présentes dans ce plan de financement.

Coût du projet		Recettes prévisionnelles		
Nature des dépenses	Montant HT	Nature des recettes	Taux	Montant
TRAVAUX	570 000.00 €	Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes	23.61%	150 000.00 €
MAITRISE D'ŒUVRE	65 365.00 €	Etat DETR 2022	30%	190 609.50 €
BUREAUX D'ETUDES		« sollicitée mais non attribuée à ce jour »		
		Etat DSIL 2022	25%	158 841.25 €
		« sollicitée mais non attribuée à ce jour »		
		Autofinancement de la commune	20%	135 914.25 €
TOTAL	635 365.00 €	TOTAL		635 365.00 €

Voté à l'unanimité.

REGROUPEMENT D'ECOLES : CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE

Le conseil municipal décide de suivre l'avis de la commission d'ouverture des plis et de confier cette mission de maîtrise d'œuvre au cabinet MO Architecture pour un montant 8 000€ HT pour la tranche ferme et 48 265€ HT pour la tranche conditionnelle.

Voté à l'unanimité.

PROJET DE CREATION D'UN SITE DE LOISIRS EXTERIEURS (ACTIVITES PLEINE NATURE) : VALIDATION DU LANCEMENT D'UN APPEL A PROJETS POUR IDENTIFIER UN OU DES INVESTISSEURS CAPABLE DE REALISER LE PROJET

Le conseil municipal décide de valider les termes de l'appel à projets pour la création d'un site ludique et touristique du site de la Salesses et du Bois de Chanat autour des loisirs extérieurs et des activités de pleine nature respectueux et parfaitement intégré dans l'environnement naturel actuel ainsi que les futures modalités de contractualisation.

Voté à l'unanimité.

COMPTABILITE : BUDGET PRINCIPAL - DECISION MODIFICATIVE N°3

Monsieur le Maire propose le virement de crédits de 1 447.96€ de l'article 202 en dépense au 2041512 en recette.

Voté à l'unanimité.

COMPTABILITE : REGIE DE TRANSPORT - DECISION MODIFICATIVE N°1 + DISSOLUTION

Monsieur le Maire propose des virements de crédits afin de pouvoir dissoudre ce budget annexe. La commune devra verser une subvention d'équilibre d'un montant de 35 163.70€. Les résultats de clôture 2022 de la Régie de transport seront repris au budget principal 2023.

Voté à l'unanimité.

SMGF : MODIFICATION DES DELEGUES

Le conseil municipal décide la mise à jour des représentants comme suit :

Membres	Nombre de délégués	Nom des délégués
Commune de Chanat-la-Mouteyre	2	- Nicolas BEAURE - Olivier BERGER
Habitants de Chanat-la-Mouteyre	7	- Richard AUBERT - Fabrice MARTIN - Didier SAINTEMARIE - Pierre SAINTEMARIE - Gérard TOURRETTE - Laurent LESME - Remi BORNES
Habitants de l'Etang	1	- Pierre Hebrard

Voté à l'unanimité.

